

# Extrait des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

#### de la COMMUNE de CHARNOZ-SUR-AIN

#### **SEANCE DU JEUDI 05 AVRIL 2018 A 20H00**

CONVOCATION DU 29/03/2018-AFFICHAGE DU 29/03/2018

<u>Délibération N°2018 14 : débat des orientations générales du</u> projet d'aménagement et de développement durable

## **MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS:**

M. J-L GUYADER, M. P-Y TIPA, Mme J.FAVIER, M. J-M BRISON, M. J-M SALAMAN, M. D.SOUCHON, M. L FAIPEUR, M. S. BERNARD, M. J-L CHEVRIER, Mme E CHAMPION, Mme M-L SINISTRO, Mme P. SERVIOLES.

### Représenté:

Excusée: Mme B. TAUREL, Mme A-S. JOUBERT

Secrétaire de séance : M. P-Y TIPA

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les conditions dans lesquelles l'élaboration (ou la révision) du plan local d'urbanisme (PLU) a été mise en œuvre, et à quelle étape de la procédure elle se situe.

Il rappelle les motifs de cette révision et conformément à l'article L123-9 du code de l'urbanisme, présente au conseil municipal, les éléments propres à ouvrir le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables mentionné aux articles L123-1 et L123-1-3 du code de l'urbanisme.

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération en date du 28 mai 2015, prescrivant la révision du plan local d'urbanisme actuellement opposable ;

### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**Prend acte** de la tenue du débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme en cours de révision, conformément à l'article L123-9 du code de l'urbanisme.

Acte rendu exécutoire par dépôt en Préfecture le :

Et publication ou notification le :

Le Maire, M. J-L GUYADER

Le Maire, Jean-Louis GUYADER

